



BONNE GOUVERNANCE
& ÉTAT DE DROIT
INTRODUIRE LE GENRE AU CŒUR DES DÉCISIONS

BONNE GOUVERNANCE & ÉTAT DE DROIT

INTRODUIRE LE GENRE AU CŒUR DES DÉCISIONS

Une société solidaire dans un État de droit. Une société sans discrimination, où les hommes et les femmes ont les mêmes chances de participer au développement et de jouir des bénéfices de la croissance. C'est dans le cadre de sa vision d'un pays émergent que le Sénégal a cette ambition. Une ambition qui nécessite de prendre en compte tout à la fois droits fondamentaux, accessibilité à la justice, participation citoyenne, éducation pour tous, inclusion sociale et égalité de Genre. Autant de projets phares qui appellent un soutien fort et concerté du Sénégal et de l'Italie.

L'ENGAGEMENT DU PSE

Le Plan Sénégal Émergent (PSE), document de référence de la politique économique et sociale, a fixé un cadre pertinent en la matière. Il érige en effet les droits fondamentaux des hommes et des femmes au rang des principes devant accompagner le processus de développement. Il adopte notamment l'intégration du Genre dans les politiques publiques comme stratégie pour lutter efficacement contre toute forme d'inégalités.

À ce titre, les objectifs identifiés dans le pilier III du PSE intitulé « Gouvernance, Institution, Paix et Sécurité » restent très clairs. Il s'agit de l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'efficacité de la justice avec une attention particulière aux droits des enfants, à la promotion de l'équité et de l'égalité de Genre, à l'autonomisation des femmes et des filles, au renforcement du leadership des femmes et à leurs capacités entrepreneuriales pour une croissance inclusive.



Le PASNEEG
L'égalité femme-homme,
du national au local

Contribuer à rendre opérationnelle la lutte contre les discriminations envers les femmes, et permettre au Gouvernement d'adopter une budgétisation sensible au Genre, telles sont les grandes lignes du Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre. Le PASNEEG a pour destination de soutenir l'État du Sénégal à travers une enveloppe de 2,1 millions d'euros. Le programme intervient à un niveau national entre autre sous forme de formations et renforcement des capacités du personnel ministériel et politique. Mais il agit aussi et surtout auprès des communautés par sa composante opérationnelle dans les régions de Dakar, Thiès, Kaolack, Sédhiou, et Kolda.



L'ITALIE LEADER SUR LE GENRE

L'Italie, leader depuis 2011 au niveau européen et premier bailleur du Sénégal sur les questions de Genre, a décidé d'accompagner le Gouvernement du Sénégal avec la mise sur pied de différents programmes pour la promotion des droits des femmes et des enfants. Le Projet d'Appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (PASNEEG) couvre la lutte contre toutes les formes de violences basées sur le Genre, la protection des droits des femmes et des filles ainsi que le développement



d'une stratégie d'institutionnalisation du Genre dans tous les secteurs et à tous les niveaux, en particulier dans les politiques publiques. Le Programme Intégré de Développement Économique et Social (PIDES) s'occupe du volet promotion de l'autonomisation socioéconomique des femmes et des filles à travers le renforcement du leadership et de leurs capacités entrepreneuriales. Et le Projet d'Appui à l'Éducation Féminine et à l'Empowerment des Femmes pour un Développement local inclusif (PAEF Plus) touche la promotion de la scolarisation des filles et leur participation politique.

Concrètement, l'Italie et le Sénégal se montrent résolument engagés dans la réforme du Code de la Famille et dans la promotion du Code de l'Enfant. Avec pour objectif audacieux d'identifier et de modifier toutes les dispositions discriminatoires de ces textes de référence. Sur un plan plus opérationnel, des services juridiques intégrés pour la promotion des droits des femmes, appelés Boutiques de droit, ont été élaborés et mis en place auprès des communautés.

AGIR SUR LES OBSTACLES À LA PLEINE CITOYENNETÉ

Par ailleurs, les deux pays, ont décidé d'améliorer l'accès aux services sociaux de base. Des maternités, garderies d'enfants, cases des tous petits, salles d'accouchement, écoles, dispensaires sanitaires, ont été construits et réhabilités. Depuis 2013, dans les seules régions de Dakar et Kaolack, environ 1 000 associations-coopératives-microentreprises de femmes ont été soutenues grâce à une politique de microfinance conçue en partie par elles.

La possibilité, pour les femmes et les filles, de renforcer leur leadership, de pouvoir déterminer leur propre destin, en agissant sur les facteurs qui participent à leur vulnérabilité, constitue le principe inspirateur de la stratégie Genre italo-sénégalaise.



Les Boutiques de droit, une consultation juridique gratuite

Divorce, état civil, viol, violence domestique... les populations consultent la Boutique de droit parce que les besoins d'être écouté et accompagné demeurent élevés dans les milieux vulnérables. Il s'agit en effet d'un instrument de protection et d'un centre d'accueil, d'orientation, de conseil et d'accompagnement juridique gratuit pour les femmes et les enfants victimes de toutes formes de discrimination. La Boutique peut même héberger temporairement une victime. Aujourd'hui, sont déjà actives les Boutiques de droit de Pikine et de la Médina à Dakar, de Thiès et de Kaolack, toutes gérées par l'Association des Juristes Sénégalaises. L'Italie envisage de multiplier ces types de service dans toutes les régions d'intervention de la Coopération italo-sénégalaise en partenariat avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance ainsi que le Ministère de la Justice.



Le Projet d'Appui à l'éradication de la mendicité et de la maltraitance des enfants

Créer un environnement sécuritaire et juste pour les enfants victimes de mendicité et de maltraitance à travers leur prise en charge juridique, judiciaire et sociale est l'objectif principal du projet. Avec un montant global de 500 000 euros, en partenariat avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et le Ministère de la Justice du Sénégal, le projet ambitionne l'harmonisation du cadre légal et institutionnel de promotion et protection des droits de l'enfant, et le renforcement des capacités des acteurs (justice, société civile, leaders communautaires, maîtres coraniques).





BONNE GOUVERNANCE & ÉTAT DE DROIT

INTRODUIRE LE GENRE AU CŒUR DES DÉCISIONS

BUREAU DE LA COOPÉRATION ITALIENNE À DAKAR
69 rue Jacques Bugnicourt BP 348 CP 18524 Dakar
Tel. : +221 33 822 87 11 / Fax. : +221 33 822 84 24
cooperazione.dakar@esteri.it

« Ce projet/programme est financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement »